

Thur Metall AG
Fabrikstrasse 1
CH-8586 Erlen

Telefon +41 71 658 65 00
www.thurmetall.com

Déclaration de conformité UE - Emballages conformément au règlement (UE) 2025/40 (PPWR)

1. Fabricant

Nom: Thur Metall AG
Adresse: Fabrikstrasse 1, 8586 Erlen
Personne de contact: Lee Aggeler



2. Objet de la déclaration

Emballages: Emballages de transport en bois, en carton et en plastique
Type d'emballage: Emballages primaires et secondaires

3. Déclaration

Par la présente, nous déclarons que les emballages mentionnés ci-dessus sont conformes aux exigences du règlement de l'UE relatif aux emballages et aux déchets d'emballages (PPWR).

4. Exigences couvertes

Les emballages sont conformes aux exigences relatives :

- au marquage conformément à l'article 12 du PPWR (UE) 2025/40
- au respect des valeurs limites conformément à l'article 5 du PPWR (UE) 2025/40

5. Justificatifs techniques

Les justificatifs techniques sont disponibles et peuvent être consultés. Ils comprennent :

- le cahier des charges des matériaux
- les données relatives à la conception de l'emballage
- les déclarations des fournisseurs
- la structure et les pièces justificatives relatives à la procédure d'évaluation de la conformité

6. Responsabilité

La présente déclaration relève de la seule responsabilité du fabricant, conformément aux articles 3, paragraphe 1, et 13 du règlement PPWR (UE) 2025/40.

7. Signature

Nom: Lee Aggeler
Fonction: Responsable QMS, Environnement & Sécurité
Date: 10.08.2026
Signature:

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Lee Aggeler'.